

MOT DU MAIRE



VIDÉO PROMOTIONNELLE

C'est lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 6 février dernier que fut présentée aux citoyennes et citoyens la toute première vidéo promotionnelle de notre municipalité. Cette vidéo met en évidence une panoplie d'images qui nous identifient et nous distinguent en Charlevoix. De plus, une narration accrocheuse pleine d'émotions saura piquer votre curiosité, celle des touristes et sans doute celle de futurs résidents.

Cette magnifique vidéo, réalisée par **Go xplore Charlevoix**, sera disponible sur notre site Internet au cours des prochaines semaines et contribuera à la promotion de notre belle municipalité.

FÉLICITATIONS

Le conseil municipal se joint à moi pour féliciter mesdames Margo Massé et Julie Bouchard de Al Dente traiteur Charlevoix pour l'obtention du prix « **Charlevoix soutient** » lors du Gala Charlevoix reconnaît 2017 de la Chambre de Commerce. Des félicitations sont également adressées à L'OBNL Camp le Manoir des Éboulements dont la réussite fut dévoilée et soulignée dans la catégorie « **Le Passeur et le Repreneur** » lors de ce même Gala. Le travail bénévole des membres du conseil d'administration et de l'équipe d'employés sous la responsabilité de Monsieur Thomas Le Page-Gouin, directeur-général, poursuivent avec brio la mission que la congrégation des Frères du Sacré-Cœur avait su implanter au Camp depuis 1947.

Soyons fiers de ces entreprises de chez nous qui seront, je l'espère, une source d'inspiration vers la

réussite pour de futurs entrepreneurs dans notre municipalité.

PROJET DE LOI 122

En 2014, l'ensemble des municipalités a subi des coupures de l'ordre de 300 millions de dollars dans différents programmes et subventions. On a parlé d'austérité. Le gouvernement et les municipalités en sont venus à un pacte fiscal, dans une volonté gouvernementale de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal. C'est à ce moment qu'on a commencé à parler de gouvernance de proximité en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité.

En décembre 2016, le projet de loi 122 fut déposé sous l'appellation suivante: « **Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.** » Parallèlement aux préparatifs de ce projet de loi 122 en 2015, le rapport Perreault poursuivait des objectifs similaires en faisant ressortir la nécessité pour le gouvernement de faire confiance aux élus et aux employés municipaux et d'alléger la reddition de comptes et le fardeau administratif. Autrement dit, peut-on décentraliser?

Au printemps 2016, la politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités fut présentée ainsi qu'un plan d'action

contenant trente-deux mesures dont plusieurs sont reprises dans le projet de loi 122. Ce plan d'action aura un effet sur les prises de décisions ayant un impact sur les municipalités, car les ministères et organismes devront trouver les moyens afin d'adapter et moduler les exigences selon la taille ou les particularités de la municipalité. Le projet de loi 122 modifie vingt-huit lois, un règlement et onze décrets gouvernementaux. Le défi majeur sera de limiter les impacts de l'ajout de nouvelles responsabilités et mettre en place des mesures d'accompagnement afin d'y répondre adéquatement. Cela suppose une coordination exemplaire entre les ministères et les organismes gouvernementaux. Seront-ils en mesure d'éviter de travailler en silo comme c'est le cas actuellement?

De même, les élus municipaux devront-ils s'adapter et s'ajuster aux nouveaux pouvoirs qui seront octroyés aux municipalités locales et aux MRC et en faire profiter le développement des régions?

À la lecture du mémoire présenté en commission parlementaire par la Fédération québécoise des municipalités, je me joins à l'idée que globalement, le contenu de ce projet de loi 122 est satisfaisant. Pour l'instant, nous avons l'impression que nous travaillerons sur un pied d'égalité, de gouvernement à gouvernement souligne le mémoire.

Par ailleurs, la FQM propose des recommandations à certains égards qui, je l'espère apporteront les amendements souhaités.

Pierre Tremblay,
maire

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Taxes municipales	2
Camp le Manoir	2
Du côté de la bibliothèque	3
Personne recherchée - Formation	3
Avis - Petites annonces	4

PHOTOS RECHERCHÉES : Les Charlevoisiennes

Le musée de Charlevoix est à la recherche de photos mettant en scène des femmes dans leur milieu entre 1860 et 1960. Enseignantes, infirmières, femmes au foyer, célibataire ou en couple, vos photos pourraient faire partie de la Grande exposition 2017-2018. Contactez Julie, conservatrice au 418 665-4411.

COMPTES DE TAXES 2017

CHANGEMENT DE VOTRE NUMÉRO DE MATRICULE

Depuis novembre 2016, la majorité des numéros de matricule (numéros de dossier) attribués aux immeubles de la municipalité ont été modifiés. Il est donc essentiel de vous assurer que le numéro que vous saisissez pour effectuer vos paiements sur Internet soit celui indiqué sur votre compte de taxes. Ce numéro est situé sur la première ligne de votre « avis d'évaluation pour l'année 2017 ».

Merci d'inscrire le bon numéro de matricule pour que nous puissions bien associer le paiement à votre immeuble.

Tous les comptes de taxes ont été transmis par la poste en date du 28 février aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation. Si votre compte de taxes est de moins de 300 \$, il doit être payé au complet au plus tard le 30 mars 2017. Voici les méthodes de paiement que vous pouvez utiliser :

Par Internet : Vous pouvez payer par Internet votre compte de taxes sur la plupart des réseaux bancaires (Mouvement Desjardins, Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque Royale, Banque Scotia et Banque Laurentienne) en vous identifiant avec votre numéro de matricule. Il comporte 10 chiffres en excluant les zéros, les tirets

et les espaces. Prévoyez le paiement quelques jours avant la date d'échéance (délai compensatoire des institutions financières) ou mieux encore, programmez vos quatre versements à l'avance pour l'année !

Par votre institution financière : En vous présentant à une caisse populaire du Mouvement Desjardins ou dans la majorité des autres institutions financières (aux comptoirs de service ou aux guichets automatiques).

Par la poste : En acheminant votre (vos) chèque(s) libellé(s) à l'ordre de : Municipalité des Éboulements, 2335, route du Fleuve, Les Éboulements, G0A 2M0, et en prenant soin de joindre les coupons correspondants. Vous pouvez transmettre vos quatre chèques postdatés (30 mars, 30 juin, 30 août et 30 octobre) dans le même envoi accompagnés des coupons détachables.

En espèce : À l'hôtel de ville du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant ou chèques). Nous n'offrons pas le service de paiement par carte de débit ou de crédit.

Nous demandons à tous les contribuables ayant des arrérages sur leur

compte de taxes de les payer afin d'éviter des procédures de collection auprès des avocats.

RÔLE D'ÉVALUATION 2017-2018-2019

Le rôle d'évaluation foncière est un inventaire des immeubles situés sur le territoire de la municipalité, évalués sur une même base et à une même date, soit le 1^{er} juillet 2015 en ce qui nous concerne.

Si vous êtes en désaccord avec la valeur inscrite au rôle pour votre propriété, vous avez la possibilité de faire une demande de révision en remplissant un formulaire conçu à cette fin et en le transmettant à la MRC avec la somme demandée, laquelle est inscrite sur votre compte de taxes, et ce, d'ici le 30 avril 2017. Dans l'attente de la réponse à votre demande, vous devez payer les versements aux dates déterminées, et si la valeur de votre immeuble est révisée à la baisse, vous aurez droit à un remboursement rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

CADASTRE ET NUMÉRO(S) DE LOTS

Pour la première année, à la suite de la rénovation cadastrale, les nouveaux numéros de lots au cadastre officiel du Québec sont inscrits sur votre compte de taxes. Les anciens numéros ne sont plus valides.



L'ÉTÉ AU CAMP LE MANOIR CAMP DE JOUR

Notre camp de jour est de retour tout comme notre service de repas et notre service de garde. Rabais de 5 \$ par jour par enfant pour les résidents des Éboulements.

CAMP ADO

Le Camp Ado propose un format à la semaine sans coucher, les ados pourront repousser leurs limites.

PROGRAMME ASPIRANT-MONITEUR

Inventer, jouer, amuser, divertir, faire rêver voilà autant de tâches qui comblent le quotidien d'un animateur. Apprends à devenir un moniteur. C'est l'expérience

d'une vie !

CAMP DE VACANCES

Les enfants vivent une expérience de groupe unique et un séjour rempli d'activités et ponctué de surprises.

CAMPS SPÉCIALITÉS

Ces camps d'une semaine sans coucher permettent aux jeunes de découvrir la spécialité choisie durant 2 h 30 par jour tandis que le reste de la journée, ils

rejoignent notre camp de jour.

POUR LES 5 À 7 ANS

Danse : Pour s'initier à la danse classique, au jazz-funky et à la création.

Savantifique : Pour le passionné de la nature, pour celui qui veut tout savoir ou

pour celle qui adore les expériences.

Soccer : Les passes, les tirs, le contrôle du ballon, la vision et le système de jeu sont au menu de cette semaine sportive.

POUR LES 8 À 12 ANS

Expédition : Pour les amoureux de plein air, d'excursions et de randonnées.

Grandeur nature : Pour vivre une aventure pleine de rebondissements dans un monde mystérieux et pour découvrir le maniement d'armes en mousse.

CréArtion : Dessin, peinture, sculpture ou pyrogravure pour parfaire leur goût pour l'art et la création.

Inscription au
www.camplemanoir.qc.ca

CONFÉRENCES

Comment réussir un aménagement comestible ?

La plus récente tendance en aménagement paysager est l'aménagement comestible. Non seulement veut-on que notre terrain soit beau et viable, mais comestible ! Vous découvrirez des trucs pour incorporer des plantes comestibles à votre aménagement actuel, mais également des dizaines de végétaux qui sont à la fois comestibles et ornementaux.

Horticulteur autodidacte et chroniqueur horticole émérite, **Larry Hodgson**, vous offrira un moment de grand divertissement, le dimanche 2 avril à 14 h 30 à la Bibliothèque Félix Antoine Savard. www.jardiniersparesseux.com

Le monde des oiseaux de Monsieur Moineau

Les jardins d'oiseaux : pour le plaisir des yeux et du cœur, l'aménagement d'un jardin d'oiseaux est en soi une nouvelle façon de percevoir et de concevoir son jardin. Membre du Club des Ornithologues de Québec et ex-chroniqueur à la

revue québécoise Québec Oiseaux, Robert Morin, vous passionnera par les jardins d'oiseaux et la photographie de la faune aviaire. Le dimanche 7 mai à 15 h à la Bibliothèque Félix Antoine Savard.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 19 mars à 15 h à la Bibliothèque. Assemblée ouverte à tous les usagers. Un poste est à combler au sein du Conseil d'administration, nous avons besoin de votre implication à la Bibliothèque!

EXPOSITIONS

Photos sur différents thèmes ;
Au courant du mois de mars.

Contes et légendes du Québec
Au courant du mois de mai prochain.

MAGAZINES NUMÉRIQUES

Dans la section Livres et ressources numériques sur le portail www.mabibliotheque.ca/leseboulements un grand choix de magazines vous est offert en français et en anglais sur des

sujets variés. Voici quelques exemples que vous pouvez emprunter : Coup de pouce, Les idées de ma maison, Les affaires plus, Géo France, Paris Match, etc. Le guide d'utilisation vous informera sur la procédure à suivre, c'est très accessible.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez donner un peu de votre temps à votre communauté ? Venez à la bibliothèque nous serions très heureux de vous accueillir dans notre belle équipe et vos compétences nous seront très utiles.

HORAIRE D'OUVERTURE

À noter : La bibliothèque sera fermée du 14 au 17 avril 2017 inclusivement, soit pour la période de Pâques. L'horaire régulier reprendra le mercredi 19 avril.
Mercredi et dimanche 13 h à 15 h 30
Mardi de 18 h 30 à 20 h.

Francine Bolduc, membre du CA bibliothèque @leseboulements.com / www.mabibliotheque.ca

PERSONNE RECHERCHÉE



La municipalité des Éboulements est à la recherche d'une personne responsable pour procéder à l'entretien paysager des deux haltes routières, dont

l'une est située à l'emplacement de la patinoire derrière l'église et la seconde sur la route du Port en haut de la Grande-Côte. Elle devra également procéder à l'entretien et l'aménagement des bancs municipaux installés en 2016.

L'entretien printanier et estival de ces emplacements comprend le désherbage et la taille des plants, l'installation de bordures autour des aménagements floraux près des bancs et effectuer la plantation de différents arbustes, lorsqu'ils sont requis.

La durée des travaux est estimée à 60 heures, échelonnées sur 14 semaines, débutant à la mi-mai jusqu'à la mi-août. Un montant forfaitaire de 800 \$ est offert pour cette tâche.

EXIGENCES :

La personne devra être autonome, posséder des connaissances en horticulture et fournir ses outils horticoles.

Si vous avez de l'intérêt pour cette offre, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 13 avril 2017 à 16 h à la Municipalité des Éboulements, 2335, route du Fleuve, Les Éboulements, GOA 2M0 ou à l'adresse courriel suivante:

dtremblay@leseboulements.com

Prendre note que seules les personnes retenues seront contactées.

Pour obtenir toutes informations complémentaires, veuillez communiquer avec Madame Ruth Tremblay, conseillère au 418-635-2704.

Merci!

FORMATION CULTURE DE L'ASCLÉPIADE (SOYER)



Le Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Charlevoix offre une formation le 15 mars prochain de 8 h 30 à

16 h à la salle municipale des Éboulements, sur la culture de l'asclépiade, une plante aux mille vertus. L'objectif est de procurer une connaissance suffisante du soyer pour jauger la faisabilité d'une implication dans sa production et de ses diverses utilisations dans différents secteurs de marché: absorbants, isolants, textile. Le coût est de 105 \$ pour les producteurs agricoles et de 160 \$ pour tout autre participant.

Pour inscription, contactez madame Nathalie Ménard au 418-435-6805, poste 2300 et pour information, madame Marylène Thibault à la MRC de Charlevoix au numéro 418-435-2639, poste 6016.

AVIS ET PETITES ANNONCES

COURS DE TENNIS AUX ÉBOULEMENTS

(par M. Louis Baeyens)

Quand?

À compter de la semaine du 1^{er} mai, soirs à déterminer selon les groupes.

Soirée d'essai et inscription :

lundi le 24 avril entre 17 h et 19 h à la patinoire.

Date limite d'inscription :

vendredi le 28 avril à 20 h.

Info et inscription :

(418) 454 1815 ou
tennischarlevoix@gmail.com

Page facebook :

Attaque – école de tennis Charlevoix.

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Linda Gauthier, directrice-générale de la municipalité des Éboulements :

Que le règlement n° 195-17 modifiant le règlement n° 161-13 dans le but de changer la méthode de tarification lors des interventions du service incendie est entré en vigueur le 6 février 2017.

*Linda Gauthier
Directrice générale*

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :

municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Ruth Tremblay
Conseillers : Emmanuel Deschênes
Régis Pilote
Pierre Tremblay



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

www.leseboulements.com

Page Facebook :

municipalité des Éboulements

59^E ÉDITION CARNAVAL DES ÉBOULEMENTS

Le conseil de la municipalité tient à féliciter le comité des Loisirs qui, encore cette année, a obtenu un franc succès pour cette 59^e édition du carnaval.

Merci à nos duchesses, Annie Desgagnés, Gina Hovington et Daphnée Tremblay ! Cette dernière a été élue reine lors de la soirée du 18 février et nous lui adressons nos sincères félicitations. Merci à tous ceux et celles qui ont participé aux activités et aux soirées ainsi qu'aux commanditaires qui ont soutenu l'événement. En route pour célébrer le 60^e l'an prochain!

La reine de Charlevoix sera élue à Saint-Siméon samedi le 11 mars et un autobus assurera le transport gratuitement à partir de la salle municipale.

DISPOSITION DES BACS

Les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires lors de la collecte des matières résiduelles. Pour prévenir les désagréments, voici quelques précautions à prendre:

Déposez votre bac dans votre entrée et non sur l'emprise de la rue afin que celui-ci ne soit pas renversé, car, il ne sera pas collecté;

Un dégagement d'un mètre est requis autour du bac. Il ne doit pas être collé sur un banc de neige, un autre bac, un poteau, etc., ni gelé ou enlisé au sol; Le déposer du côté gauche de votre entrée (quand vous êtes face à la maison) il est plus visible pour le chauffeur;

Hiver comme été, les déposer la veille de la collecte en bordure de la route.

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 01 mars : activités régulières

Mercredi 08 mars : activités régulières

Dimanche 12 mars : Brunch au local et cartes

Mercredi 15 mars : Bingo

Mercredi 22 mars : Activités régulières

Mercredi 29 mars : Activités régulières

Mercredi 05 avril : Activités régulières

Mardi 11 avril : Souper baseball-poches

Mercredi 12 avril : Bingo

Mercredi 19 avril : Activités régulières

Vendredi 21 avril : Soirée de danse Orchestre Tempo

Mercredi 26 avril : Activités régulières

Tous les mardis soirs base-ball poches et le bridge tous les jeudis en après-midi.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 6 MARS

LUNDI, 3 AVRIL

LUNDI, 1^{ER} MAI

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU SERA FERMÉ VENDREDI LE 14 AVRIL ET LUNDI LE 17 AVRIL.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :

LINDA GAUTHIER

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

DANIÈLE TREMBLAY

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :

ANNICK MARTEL

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHEF D'ÉQUIPE :

PATRICK BOUCHARD

CHARGÉ DE PROJET ET

RESPONSABLE DE L'URBANISME :

MATHIEU BILODEAU

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho paraîtra le 3 mai. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay, responsable. Courriel : dtremblay@leseboulements.com